



*Quoi de neuf
à Uzein ?*

JANVIER 2017

Votre Mairie est ouverte :

de 9h à 12h les lundi, mardi, jeudi et vendredi ;

de 13h30 à 18h les mardi et jeudi

Le maire reçoit sur rendez-vous :

Tél. 05 59 33 19 84

courriel: mairie.uzein@wanadoo.fr

Site internet : uzein.fr

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 25 janvier

1 Rétrocessions de terrains (A65)

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal d'une opération de rétrocession de terrains à usage de voirie et accessoires s'inscrivant dans une régularisation domaniale liée à la construction de l'A65.

Des rétablissements de voiries, toujours dans le cadre de la construction de l'A65, ont bien eu lieu avec les Communes et ont fait l'objet d'accords formalisés avec ces dernières ainsi qu'avec les Départements.

De ce fait, les terrains proposés à la rétrocession sont d'ores et déjà à considérer sous la responsabilité de la Commune depuis la mise en service de ces voiries et l'usage.

Monsieur le Maire présente ensuite un projet de promesse de vente, ainsi que les plans des parcelles concernées par cette opération, à savoir les parcelles AH 132, ZP 15 et ZS 2.

ATTENDU que les plans joints au projet de promesse de vente ne permettent pas de distinguer les surfaces parcellaires précises des dites rétrocessions, oui l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal d'UZEIN émet un avis défavorable au principe de rétrocession de terrains à usage de voirie et accessoires tel que présenté dans le projet de promesse de vente tel qu'annexé, pour les parcelles AH 132, ZP 15 et ZS 2.

-> Proposition adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

2 Adhésion à un groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, de travaux/fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique »

Considérant que la commune d'UZEIN fait déjà partie du groupement de commandes régional créé en 2013 par les Syndicats Départementaux d'Énergie de l'ancienne région Aquitaine pour ses besoins en matière d'achat d'énergies, Considérant que la mutualisation permet d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et incidemment d'obtenir des meilleurs prix,

Considérant qu'un groupement de commandes présente toujours un intérêt pour la commune d'UZEIN au regard de ses besoins propres et qu'il sera ainsi passé des marchés ou des accords-cadres par le Groupement,

Sur proposition de Monsieur le Maire et, après avoir entendu son exposé, le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré des membres et représentants :

- de confirmer l'adhésion de la commune d'UZEIN au groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, de travaux/fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique » pour une durée illimitée,
 - d'autoriser Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention constitutive du groupement et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
 - d'autoriser Monsieur le Maire à faire acte de candidature aux marchés d'énergies (électricité, gaz naturel, fioul, propane, bois...) proposés par le groupement suivant les besoins de la commune d'UZEIN ,
 - d'autoriser le coordonnateur et le Syndicat d'énergies dont il dépend, à solliciter, autant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux et des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives à différents points de livraison,
 - d'approuver la participation financière aux frais de fonctionnement du groupement et, notamment pour les marchés d'énergies, sa répercussion sur le ou les titulaire(s) des marchés conformément aux modalités de calcul de l'article 9 de la convention constitutive.
 - de s'engager à exécuter, avec la ou les entreprises retenue(s), les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la commune d'UZEIN est partie prenante
- > Proposition adoptée à l'unanimité.

3 Régularisation foncière : échange de terrain Commune d'UZEIN/Mr Pierre AUTAA:

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Mr Guillaume VIGNAU, Géomètre, a fait parvenir en Mairie un document d'arpentage qu'il a réalisé dans le cadre d'un projet d'échange de terrains avec Mr Pierre AUTAA. Mr Pierre AUTAA souhaiterait en effet effectuer un échange de parcelles avec la commune afin de créer un accès à la parcelle AL 331, dont il est propriétaire, par la Rue Jacques Larreille.

Les parcelles cadastrées n° AL 79 et AL 80 ont donc été découpées comme suit: AL 731, 732, 733 et 734.

La parcelle cadastrée AL 331 a été découpée en : AL 735, 736 et 737.

Mr Pierre AUTAA souhaiterait échanger la parcelle AL 736 contre la parcelle AL 732, aujourd'hui propriété de la commune (les 2 parcelles ayant la même superficie : 63 m²). -> Proposition adoptée à l'unanimité.

4 Aménagement du parvis de la Maison pour Tous : plan de financement prévisionnel :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa volonté de réaliser des travaux d'aménagement et de sécurisation du parvis de la « Maison pour tous ». Il ajoute que le dossier de subvention a été établi et que la dépense globale de l'opération a été évaluée à 43 500,00 € HT.

Il convient maintenant de solliciter de l'État et du Département le maximum de subventions possibles pour ce type d'opération, dont le plan de financement HT serait le suivant :

-> Proposition adoptée à l'unanimité.

MONTANT SUBVENTIONNABLE DU PROJET	MONTANT HT EN €	%
Montant de subvention DETR sollicité	10 500 €	24.14
Montant des autres aides sollicitées :		
Autre aide de l'État	➤	
Conseil Départemental	➤ 5 000 €	11.49
Conseil Régional	➤	
Autres : -----	➤	
Part du porteur de projet (autofinancement)	28 000 €	64.37
TOTAL	43 500 €	100

5 Demande de subvention exceptionnelle : ALSH le Petit Prince

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le dossier de demande de subvention que L'ALSH le Petit Prince, qui fêtera ses 20 ans les 10 et 11 Mars 2017, a déposé en Mairie.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de mettre à disposition de l'ALSH le Petit Prince, à titre de subvention exceptionnelle: la salle du Conseil Municipal et la Salle Polyvalente, ainsi que les services techniques de la commune, les 10 et 11 Mars 2017, à titre gratuit.

-> Proposition adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Informations Diverses

1 « UZEIN dans la grande guerre »

Au mois de janvier 1917, un combattant, enfant d'Uzein, est tombé sur les champs de bataille.

Né le 1^{er} août 1880 à Uzein, **Pierre LAGRABETTE**, cultivateur, fils de Pierre Félix LAGRABETTE et de Marie TICOULET, domiciliés au n°1 rue Calonge à la maison LAGRABETTE, est décédé pendant la grande guerre. Soldat 2^e classe incorporé en 1902 au 57^e RI, il est passé dans la Réserve de l'Armée active au 18^e RI de Pau en date du 1^{er} novembre 1904. Rappelé à la mobilisation le 2 Août 1914, il a effectué la campagne contre l'Allemagne du 2 Août 1914 au 20 Janvier 1917. Décédé le 20 janvier 1917 à BERNY EN SANTERRE – Somme, il a été tué à l'ennemi au champ de bataille et inhumé au cimetière de MAUCOURT – Somme. Il est mort pour la France et décoré de la Médaille Militaire et la Croix de Guerre avec Etoile de Bronze.



D'après <https://fr.wikipedia.org/wiki/Uzein>

2 Arrêté Préfectoral - Palmipèdes

Par Arrêté Préfectoral du 20 janvier 2017, la commune d'Uzein fait désormais partie de la zone de contrôle temporaire des volailles et palmipèdes. Les mesures à prendre pour les particuliers : - recensement de toutes les volailles ; un formulaire, disponible en mairie ou sur le site, est à déposer en mairie. tout mouvement de palmipèdes est interdit, ces derniers doivent rester confinés... pour plus de détails, veuillez consulter l'arrêté sur le site uzein.fr.

Informations des associations

1 Le Comité des fêtes vous propose 2 événements : - le tournoi de foot en salle le 8 avril
- les fêtes d'Uzein le week-end du 25-26-27 août

2 Le Club de l'Age d'Or a fait son assemblée générale annuelle.

50 membres du club se sont retrouvés le jeudi 19 janvier à la salle des associations pour participer à l'assemblée générale annuelle, en présence d'Eric Castet, maire d'Uzein et de la délégation des maires de Momas et d'Aubin et du président du club des séniors de Sauvagnon.

Armand Joanchicoy, en tant que Président du club, après avoir présenté les bons vœux et remercié les maires des communes concernées et les membres présents, dressa l'inventaire des activités diverses de l'année écoulée. Adhésions 2016 en hausse : 108 adhérents , 3 sorties d'une journée aux grottes de la Verna, villa arnaga à Cambo, Auch et sa cathédrale et 1 séjour en Galice à St Jacques de Compostelle en Octobre.

Repas annuel avec le club de Bénejacq et repas de Noël, goûters et loisirs divers le 1er et 3e jeudi du mois.

L'activité de la section Gym douce suit son rythme, avec une moyenne hebdomadaire de 15 participants.

- Les ateliers mémoire et nutrition animés par Sandie de l'ASEPT ont eu le succès espéré.

Le bilan financier 2016 et le report du solde de 2015 fait apparaître un solde positif à fin décembre 2016, permettant ainsi de prévoir le programme des activités 2017 avec optimisme.

- Il est prévu de faire une journée à St Emilion et une journée dans les Htes Pyrénées pour commencer et un voyage annuel d'une semaine en Septembre à la Costa Blanca.

Le tiers sortant du conseil d'administration avec deux nouveaux membres est validé et le bureau sortant est reconduit à l'unanimité.

N'ayant plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée et se termine par la dégustation de la galette à la satisfaction de tous.

Les personnes désirant adhérer au club seront les bienvenues et peuvent contacter son président Armand Joanchicoy au : 05 59 33 24 79.

3 L'association "Le Petit Prince" accueille les enfants pour les vacances d'hiver du 20 février au 3 mars.

C'est autour du thème de "L'âge de Glace" que l'équipe proposera des activités manuelles et artistiques , des ateliers cuisine, des grands jeux, des parcours de motricité, des jeux collectifs et sportifs... Nous espérons une météo clémente pour sortir en montagne: de la Montain Luge à Hautacam, de la luge, une construction d'igloo, de la balade en raquettes pour les plus grands.

Les inscriptions se font 15 jours avant. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

URGENT: L'association recrute un animateur en emploi aidé de 24h/semaine. Il doit être titulaire d'un diplôme d'animation (BAFA ou équivalent), du permis B et posséder un véhicule.

Envoyer un mail et un CV au centre: clsh.uzein@orange.fr

Nous vous rappelons que l'association fêtera ses 20 ans les 10 et 11 mars.

Nous espérons vous y voir nombreux. Merci pour votre aide,

ALSH LE PETIT PRINCE Place de la musique 64230 UZEIN [05 59 33 54 32](tel:0559335432) <http://clshuzein.jimdo.com>

4 La dernière née : L'association « Cantar per Cantar »

Né au mois de septembre 2010, ce groupe polyphonique, initialement de 3 chanteurs, a vu son effectif augmenter : il compte aujourd'hui 26 membres, qui ont décidé de se monter en association après avoir été pendant 6 ans affiliés au foyer Rural d'Uzein. Le samedi 14 janvier s'est tenue l'assemblée générale.

Durant les 4 derniers mois de 2016, le groupe s'est produit 12 fois ! Les activités et animations assurées par cette association sera tout aussi riche en 2017, les soirées « Cantèra », l'organisation d'un moule/frites le samedi 13 mai, un marché de producteurs de produits locaux en septembre ...



La composition du bureau est la suivante :
- co-présidents : Serge PECCOL/Christophe POEY
- co-secrétaires Emmanuelle SANSOUS/Jean-Jacques JURAT
- co-trésorières : Cathy DARRACQ/Dominique PAILLET

5 Los GRAVASSERS

GARBURADE 6^{ème} EDITION : De nouveau, un franc succès associatif pour cette 6^{ème} édition de la Garburade, où, pas moins de 400 personnes sont venues déguster les 9 garbures concoctées cette année (un record !). Ajoutons à cela, les desserts toujours aussi originaux, copieux et savoureux réalisés par Le Centre de Loisirs « Le Petit Prince » d'UZEIN. L'équipe des Gravassers est fière d'organiser cette manifestation, elle qui se mobilise pour que cette soirée soit un grand moment de convivialité entre associations, villageois et extérieurs. Cette réussite n'existerait pas sans la participation des associations Uzinoises, avec une concurrence très saine, sans les infrastructures à la hauteur de l'évènement (salle, parking ...), sans le concours toujours aussi fidèle des élus et employés municipaux, d'hier et aujourd'hui. Pour la petite histoire, après 2 victoires consécutives, l'Âge d'or cède son trophée à L'APE cette année. Merci à tous et à l'année prochaine.



Classement : 1ier APE (22,3%*), 2ième RoulTaBox (15,6), 3ième Gravassers (12,2), 4ième Employés Communaux (10,8), 5ième Conseil Municipal (10,7), 6ième FRU (9,4), 7ième Lou Comitât (7,1), 8^{ième} E.S AYGUELONGUE (6,6) et 9^{ième} L'Âge d'OR (5,2).

* Ce classement est obtenu avec 1/4 des voix issu d'un membre de chaque association participante, 1/4 par des jurys tirés au sort et 1/2 par vote du public.

Journée Sportive/Cérébrale/Festive SAMEDI 10 JUIN 2017 : « Los Gravassers » reconduisent cette année la journée Sportive/Cérébrale/Festive, le samedi 10 juin 2017 de 8h30 à ... Cette manifestation est avant tout, réservée, aux Uzinois, à ses bénévoles, à ses membres ou licenciés d'association, personnel communal.

Chaque équipe est :

- composée de 5 concurrents, dont obligatoirement et au minimum : 3 habitants résidents à UZEIN ou licenciés dans une association d'UZEIN **ET**, parmi les 5, 2 féminines ou enfants de moins de 15 ans (les enfants de moins de 8 ans sont à éviter),
- présente sur les sites (Lanot, Stade, Fronton) toute la journée, doit fournir 1 ou 2 arbitres impartiaux durant un créneau horaire dans la journée (2 heures l'an passé), pendant que les 3 autres feront une pause, et s'acquittera d'une inscription modeste à définir,
- sollicitée pour faire plusieurs sports « tranquilles » + un quizz. Possibilité de se restaurer sur place midi et soir.
- Obligée de venir avec sa bonne humeur, dans un but convivial et festif avant tout (possibilité de se déguiser).

Réservé aux 16 premières équipes remplissant les conditions ci-dessus.

✂-----

NOM de l'équipe ou du responsable :

Téléphone du responsable :

NOM Prénom (souligner les 2 arbitres)	Licenciés NON/OUI (si oui donner l'association)	Né le :	Si Tee-Shirt Taille ?

Coupon à remettre dans la boîte aux lettres des Gravassers.

Renseignements auprès de P.CASTET : 07.85.19.63.33